

POLICY NOTE

Des eaux agitées sur le lac Albert : Dynamiques des conflits et perspectives



Photo prise par Trocaire au camp de pêcheurs de Kasenyi, secteur de Bahema Sud, territoire d'Irumu.

Alors que les parties au processus de paix de Doha, Washington et Lomé/Union africaine¹ s'efforcent de négocier une voie vers la stabilité dans la région des Grands Lacs, il est important de ne pas perdre de vue qu'il existe de nombreux leviers pour instaurer une paix et une prospérité dans toute la région. La coopération en matière de gestion conjointe des ressources naturelles, de migration et de circulation des personnes et des biens – y compris la main-d'œuvre transfrontalière – ainsi que sur d'autres défis communs auxquels l'ensemble de la région est confrontée, notamment la sécurité climatique et la protection de l'environnement, sont autant de mesures essentielles susceptibles de renforcer la confiance.

La gestion du lac Albert, situé entre la République démocratique du Congo (RDC) et l'Ouganda, illustre clairement la nécessité pour les États de trouver des mécanismes

de coopération afin de gérer efficacement leurs ressources communes. Située le long d'un corridor commercial reliant les forêts et les mines d'or du nord-est de la RDC aux marchés et ports de l'Ouganda, du Kenya et de la Tanzanie, cette zone a vu, au fil des ans, de grandes communautés de pêcheurs et de commerçants transfrontaliers créer un écosystème d'intégration régionale, favorisant la cohésion sociale et apportant des avantages aux communautés des deux côtés de la frontière. La collaboration peut également contribuer à protéger l'environnement au sens large autour du lac Albert : les écologistes ont recensé plus de 45 espèces de poissons endémiques au lac Albert, ainsi que 400 espèces d'oiseaux différentes dans toute la région. La région abrite également des populations d'éléphants et de crocodiles menacés d'extinction, ainsi que le parc national des chutes Murchison,

qui accueille 50 000 visiteurs chaque année. Toutefois, l'instabilité, alimentée par des activités illicites transfrontalières, ainsi que le manque de communication et d'engagement des services de sécurité des deux côtés de la frontière envers les communautés de pêcheurs pourraient compromettre cet équilibre fragile et jugé essentiel.

Analyse actualisée des conflits

En 2026, International Alert et Trócaire ont uni leurs forces pour actualiser l'analyse des dynamiques de conflit autour du lac Albert et formuler des recommandations à l'intention des décideurs politiques et des bailleurs de fonds du développement afin de favoriser un environnement propice à la paix et à la prospérité dans la région des Grands Lacs. Le rapport conclut que les conflits autour du lac Albert ne résultent pas d'événements isolés ; les défis en matière de sécurité, les contraintes institutionnelles, les pressions socio-économiques, les problèmes de gouvernance, l'instabilité politique, les chocs environnementaux et la fragmentation sociale s'entremêlent dans un cycle cumulatif qui se renforce mutuellement. Trois principaux facteurs structurels de conflit perpétuent l'instabilité dans la région :

- Les difficultés d'accès aux ressources, en particulier aux ressources halieutiques ;
- Une gouvernance défailante, caractérisée par des abus présumés commis par les forces de sécurité et les services de l'État, et accompagnée d'un niveau élevé de militarisation sur le littoral du lac Albert ;
- Les conflits liés à l'accès au contrôle et à la jouissance des droits fonciers, une ressource de plus en plus précieuse et menacée dans toute la région.

La lutte pour l'accès aux ressources — pêcheries, terres fertiles et pétrole — alimente une forte concurrence entre les communautés et les acteurs économiques. À cela s'ajoutent des défaillances de la gouvernance : des forces de sécurité accusées d'abus, une fiscalité informelle qui sape les communautés et des institutions trop faibles pour arbitrer les conflits. L'ambiguïté des frontières, en particulier autour des zones lacustres, conduit à des arrestations arbitraires et des affrontements. Enfin, la militarisation croissante privilégie la sécurisation des corridors économiques,

laissant de nombreux civils exposés aux attaques par les groupes armés locaux.

Face à cette complexité, le pouvoir public, le secteur privé et la société civile sont appelés à collaborer, par-delà les frontières, pour s'attaquer aux dynamiques de conflit qui entravent le développement économique régional. Les gouvernements de la RDC et de l'Ouganda devraient utiliser pleinement les cadres et mécanismes existants pour harmoniser leurs réglementations, clarifier les frontières et surveiller conjointement les tensions. Les entreprises pétrolières et de pêche peuvent jouer un rôle positif dans l'atténuation des tensions en assurant une transparence et un dialogue équitable avec les communautés touchées par leurs activités, tout en soutenant les structures de paix communautaires. S'agissant de la société civile et des ONG, des efforts significatifs demeurent nécessaires pour mettre en place des programmes de résilience, sensibiliser aux droits et lutter contre les pratiques illégales.

Recommandations

Les risques sont bien réels : une escalade de la violence, l'effondrement écologique des pêcheries et de la biodiversité, et un contrôle accru par les groupes armés. Pourtant, il existe des opportunités pour prévenir cela et renforcer la stabilité. L'intégration régionale par le biais du commerce et de la gestion partagée des ressources pourrait transformer les rivalités en coopération. Une croissance durable est possible grâce à une gouvernance transparente du secteur pétrolier. Enfin, la protection de la biodiversité pourrait ouvrir la voie à un écotourisme offrant de l'espoir aux communautés tant en RDC qu'en Ouganda.

À l'intention des autorités nationales et provinciales

Pour réduire l'insécurité et renforcer la gouvernance :

- Encourager les deux États (RDC et Ouganda) à revoir les différents accords bilatéraux sur la gestion du lac Albert, en particulier l'accord bilatéral de 2018 sur la gestion durable des ressources halieutiques et sa mise en œuvre prévue en 2022. Un cadre d'évaluation pourrait être créé et mis à jour afin d'identifier les domaines prioritaires nécessitant des améliorations urgentes ;

- Renforcer les dispositifs de contrôle et de coordination pour les acteurs de la sécurité intervenant dans le secteur de la pêche, y compris les mécanismes et/ou les organismes/structures désignés pour favoriser la responsabilisation, clarifier les rôles et améliorer la coordination civilo-militaire ;
- Harmoniser les réglementations de la RDC et de l'Ouganda et clarifier les limites du lac ; les gouvernements de la région devraient tirer pleinement parti des mécanismes régionaux existant autour du lac Albert et du bassin du Nil au sens large pour engager des négociations bilatérales visant à harmoniser leurs réglementations en matière de pêche et à définir clairement les limites du lac. Cela permettrait de réduire les tensions transfrontalières et de sécuriser les activités économiques ;
- Mettre en place des mécanismes institutionnels de suivi et de résolution des conflits, ainsi que de coordination interinstitutionnelle : créer des unités de suivi et de coordination regroupant les services de sécurité, de justice et des administrations locales. Ces mécanismes permettraient d'apporter une réponse rapide et cohérente aux crises ;



Photo d'un agriculteur du village Katho en Secteur des Bahema Sud, prise par Trocaire en avril 2026.

- À l'État congolais :
 - Promulguer sans délai une nouvelle loi réglementant le secteur de la pêche (artisanale et industrielle), en tenant compte des réalités actuelles des secteurs lacustre et maritime de la RDC ;
 - Rétablir la sécurité et l'autorité de l'État dans les zones de conflit (Mahagi, Djugu et Irumu) en RDC afin de faciliter le retour des populations déplacées vers leurs lieux d'origine, tout en développant des alternatives de renforcement de la résilience telles que la revitalisation agricole pour réduire la forte pression exercée par les communautés sur le lac Albert.

À l'intention des acteurs économiques et des entreprises

Pour renforcer la cohésion sociale et la médiation :

- Promouvoir et formaliser les comités locaux de paix et les dialogues communautaires : il est dans l'intérêt des entreprises de soutenir la création et le fonctionnement des comités de paix en facilitant les dialogues communautaires sur les ressources et les activités économiques ; établir des liens avec les ONG et les leaders communautaires qui peuvent aider les entreprises à s'y retrouver.
- Intégrer systématiquement les femmes, les jeunes et les personnes déplacées/rapatriées dans les instances décisionnelles : les acteurs économiques doivent garantir une représentation équitable au sein de leurs structures de gouvernance et de médiation.

Pour garantir les moyens de subsistance et assurer un accès équitable aux ressources :

- Favoriser le respect des zones de pêche désignées et l'adoption de pratiques durables : les entreprises devraient collaborer avec les communautés afin de garantir le respect des zones de pêche établies et d'appliquer des pratiques respectueuses de l'environnement dans le cadre de leurs activités, notamment en veillant à minimiser les impacts sur les pêcheries et les écosystèmes lacustres.

- Les entreprises doivent renforcer la transparence de leurs accords contractuels et opérationnels, garantir une indemnisation équitable et rapide aux communautés concernées, et contribuer à la mise en place de mécanismes équitables de partage des bénéfices qui favorisent le développement local et les moyens de subsistance.

Pour les ONG et les organisations de la société civile

Pour soutenir les populations vulnérables et renforcer la résilience des communautés :

- Mettre en œuvre des programmes ciblés pour les femmes commerçantes, les jeunes et les personnes déplacées/rapatriées : développer des projets économiques et sociaux adaptés à ces groupes vulnérables afin de réduire leur dépendance vis-à-vis des activités à haut risque ;
- Soutenir la formation et l'information sur les droits, la gestion des conflits et la prévention de la violence sexiste : organiser des campagnes de sensibilisation et des formations pratiques pour renforcer les capacités locales ;
- Mener des activités d'information et de sensibilisation à l'intention des membres de la communauté sur les obligations légales dans le secteur de la pêche ;
- Soutenir les actions de plaidoyer communautaire fondées sur des données factuelles et le dialogue avec les autorités

locales – Faciliter la mise en place de plateformes de concertation structurées sur des questions prioritaires, notamment la perception de taxes et de redevances informelles ou non réglementées, ainsi que d'autres priorités, afin de promouvoir la transparence, la responsabilité et le respect des cadres juridiques existants.

Pour garantir l'efficacité et la durabilité des interventions :

- Combiner sécurité, gouvernance, développement économique et gestion durable des ressources : les interventions doivent être coordonnées et multisectorielles, afin de s'attaquer simultanément aux différentes causes de l'insécurité ;
- Cartographier régulièrement les conflits, la vulnérabilité sociale et la concentration du pouvoir: mettre en place des outils de suivi et d'évaluation pour mesurer l'évolution des tensions et ajuster les stratégies.

Note de bas de page

1. Les processus de Doha, de Washington et de Lomé sont trois initiatives de paix distinctes visant à résoudre le conflit opposant la RDC, d'une part, et le M23/AFC et le Rwanda, d'autre part. Le processus de Doha (2025) se concentre sur le rétablissement de la paix entre le gouvernement de la RDC et les rebelles du M23/AFC. Le processus de Washington (2025) traite des tensions entre la RDC et le Rwanda. Le processus de Lomé représente un nouveau processus national officiellement lancé en janvier 2026 avec le soutien de l'Union africaine, qui vise à élargir le processus de paix et à œuvrer à la création d'un environnement propice, y compris au niveau communautaire, à la mise en œuvre d'un éventuel accord de paix (il se concentre sur les dynamiques plus larges du conflit, en particulier la résolution des conflits locaux, sociaux et structurels).

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Jean-Christophe Saint-Esteben
Directeur Pays, Trócaire RDC
jean.saintesteben@trocaire.org
+243 815 244 317

Lucy Williams
Directrice Pays, International Alert RDC
LWilliams@international-alert.org
+243 993 136 430

Ce rapport a été réalisé avec le soutien et l'aide financière de Trócaire.



Ce document a été cofinancé par le ministère britannique des Affaires étrangères, du Commonwealth et du Développement (FCDO). Le FCDO ne partage pas nécessairement les opinions exprimées dans ce document. La responsabilité de son contenu incombe entièrement à l'auteur.



Nous remercions l'Agence suédoise de coopération internationale au développement pour son soutien à l'élaboration du présent rapport.